

CAMPAGNE RETRAITE

Revendicative 2007-2008



Gagner l'unité des salariés autour
d'objectifs solidaires

Être à l'offensive dès aujourd'hui

Nos objectifs:

- Engager la bataille revendicative
- Mobiliser toutes les forces de la CGT
- Permettre aux syndiqués, aux salariés de s'approprier l'enjeu des retraites pour les échéances de 2008
- Créer le rapport de force pour l'action et peser sur les sur les choix.

Bien partir des besoins des salariés

- Faire connaître les enjeux
- Mettre en débat les propositions de la CGT
- En faire l'objectif revendicatif de tous les salariés (actifs, retraités du public et du privé)
- Et tout particulièrement des plus jeunes

Quelques enseignements de 2003

- Un niveau de mobilisation certain mais insuffisant (seulement 1/3 de nos forces CGT dans l'action)
- Nous n'avons pas gagné le niveau de convergence nécessaire entre les salariés du public et du privé
- Une méconnaissance de la retraite et de ses enjeux pour l'ensemble du monde du travail
- Un front syndical qui s'est divisé
- La question du financement pas assez abordée ni comprise

Contexte de la campagne 2007/2008

Après la réforme de 1993 et 1996, la loi Fillon a encore accentué la dégradation des droits et le niveau des retraites :

➤ Allongement des durées d'assurances.

➤ Aggravation des inégalités

Remise en cause des majorations pour enfants

➤ Indexation des pensions sur les prix

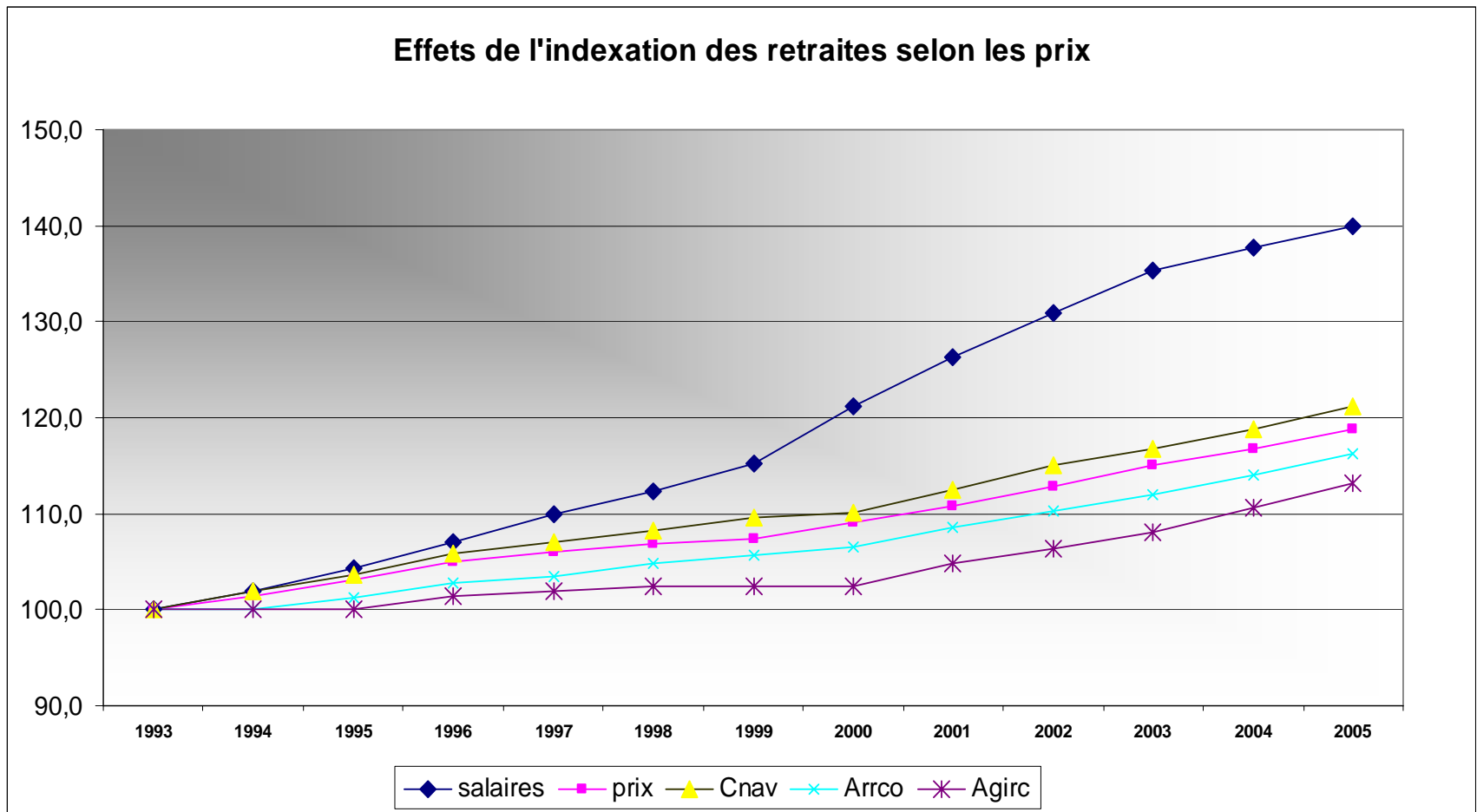
➤ Pas de financement des régimes à la hauteur des besoins

Une dégradation programmée du taux de remplacement net

(sources IRES et Cgt)

Génération	1938	1955	1985
Année de liquidation	1998	2015	2045
Salarié non cadre du privé	81,5%	66,5%	47%
Cadre du privé	55%	42,5%	35%
Fonctionnaire	81%	61%	53%
Fonctionnaire (20% de primes)	67,5%	52%	55%

Les effets constatés sur le niveau des pensions liquidées



Perspective 2008

Le Medef a clarifié ses objectifs

Pas de financement supplémentaire

- Baisse des droits à retraite
- Transformation du système pour préparer la capitalisation.

Il veut aller vers un système à trois piliers

- 1) Un pilier obligatoire
- 2) Un pilier optionnel et facultatif, fondé sur l'épargne individuelle ou collective
- 3) Un développement du cumul emploi-retraite

Pouvoirs Publics :

Prolongation de l'orientation de 2003

En amplifiant l'allongement de la durée d'assurance pour tous

- 41 ans en 2012 ; 42 ans en 2020 et plus au-delà ?

En Effaçant les repères d'âge

- Les 60 ans ouvrant droit au départ
- Les 65 ans permettant d'acquérir le plein de ses droits (sans décote)

Avec pour effet de baisser plus encore le taux de remplacement

C'est une logique de récession qui s'amplifie

- Elle creuse les inégalités
- Elle fragilise le système de la réparation
- Elle change la nature même de nos régimes de retraite

PRESTATIONS DEFINIES

- **Le taux de remplacement est défini (ex . 75%)**
Sous des conditions: ex.60 ans 150 trimestres
- **les cotisations s'ajustent**

Prestations définies

Les cotisations sont bloquées ce sont les prestations qui s'ajustent

- baisse du niveau des retraites
- allongement durée des cotisations

Tout l'effort est porté par les salariés et les retraités

Les enjeux de 2008

Quelle sera la nature de notre système de retraite :

- Répartition avec quel niveau de solidarité ?
- Assurantiel ?
- Capitalisation ?

Quelle sera la nature des régimes :

à prestations définies ?

à cotisations définies ?

C'est une question de choix de société

- **Que veut-on comme niveau retraite :**
 - Pour aujourd'hui ?
 - Pour demain ?

- **Comme niveau de solidarité (un système redistributif) ?**

- **Que mettons-nous comme moyen de financement ?**

Une réforme est nécessaire pour :

- **Garantir le niveau des pensions et les droits à retraite**
- **Améliorer notre système de retraite**
- **Répondre aux enjeux démographiques**
- **En assurer le financement par l'emploi et les salaires**
- ☞ **À plus de retraité(e)s...plus de financement**

Cette réforme doit consolider la répartition

Une condition indispensable pour rétablir la confiance des jeunes générations

- La capitalisation n'est pas une solution car :
 - ☞ illusoire
 - ☞ inéquitable
 - ☞ dangereuse

Dans le système par répartition

- **Les cotisations de l'année financent les pensions de l'année et constituent les futurs droits à retraite de chacun(e)**
- **C'est un pacte qui est passé, il doit être respecté à même hauteur**

Un système contributif et solidaire

➤ Un mécanisme à la fois contributif...

- ☞ La liaison avec le travail
- ☞ La cotisation liée au travail
- ☞ L'indexation sur les salaires

...et redistributif, afin de prendre en compte des aléas de la vie, aplanir les inégalités et permettre la solidarité

Des correctifs doivent être apportés aux réalités de la vie active

- En 2004 – pour les femmes du Privé
pension inférieure de 38%
- écart de 52% si uniquement droit direct
- 25% dans la fonction publique

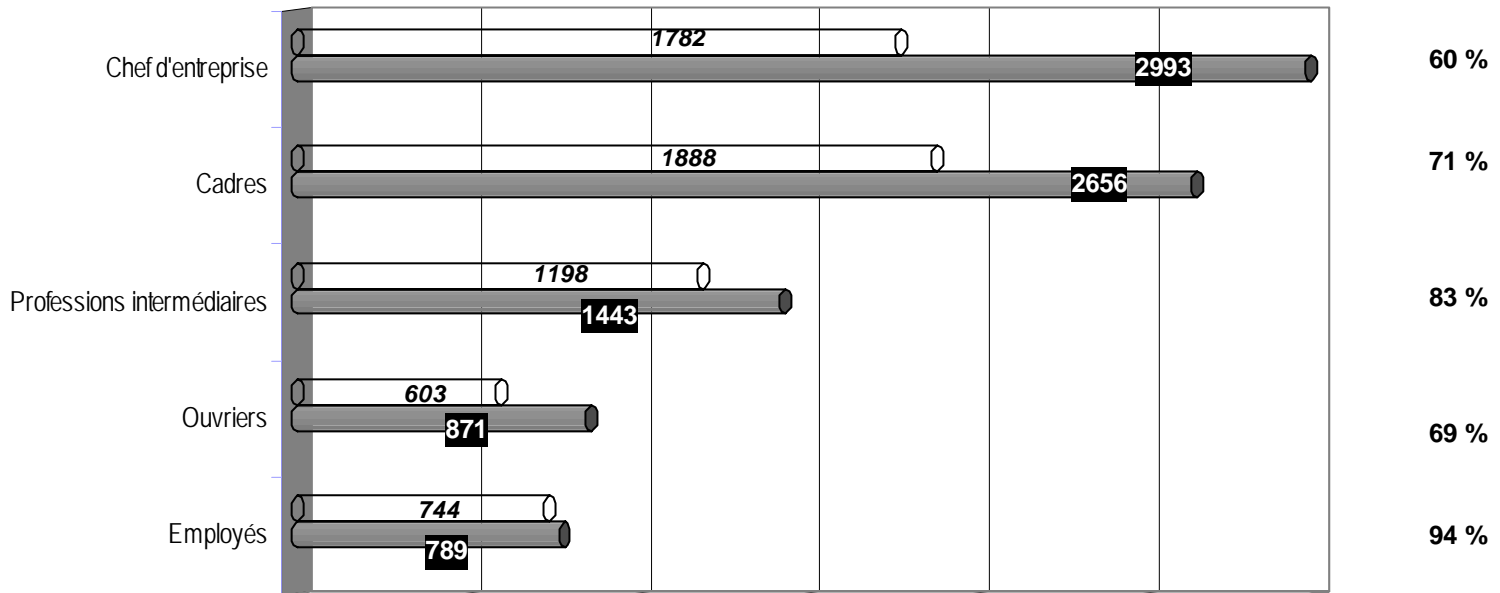
La loi Fillon va aggraver la situation

Qu'en sera-t-il en 2008 si diminution du redistributif et des remises en cause des droits familiaux ?

Salaires mensuels, tous temps de travail confondus, selon la catégorie sociale

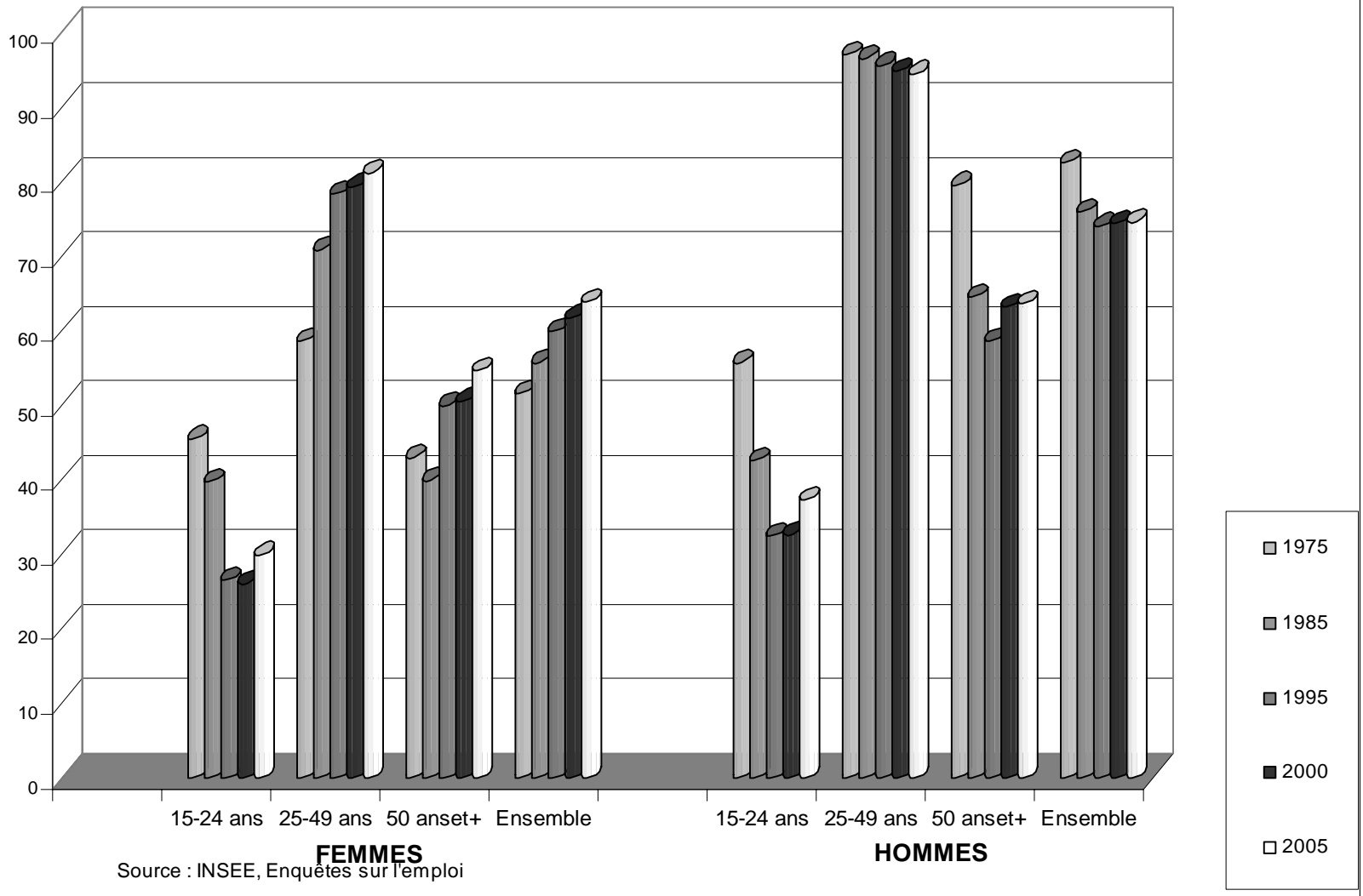
■ HOMMES □ FEMMES

Salaire femme/
salaire homme



Source : calculs Alternatives Economiques, sept 2004 d'après Insee 2001, données hors fonction publique

Taux d'activité par âge et sexe en %



Les propositions de la CGT

**Cette réforme doit reposer sur un socle
commun de garanties quelque que soit le
régime**

Le montant

- Garantir que la pension assure un taux de remplacement net à 60 ans d'au moins 75% et avec au minimum le SMIC
- Pour le Privé le calcul doit être fait sur les 10 meilleurs années de salaire indexées sur les salaires

Garantir le pouvoir d'achat des retraités !

- Revalorisation des pensions indexée sur les salaires
- Pension de réversion de 75%

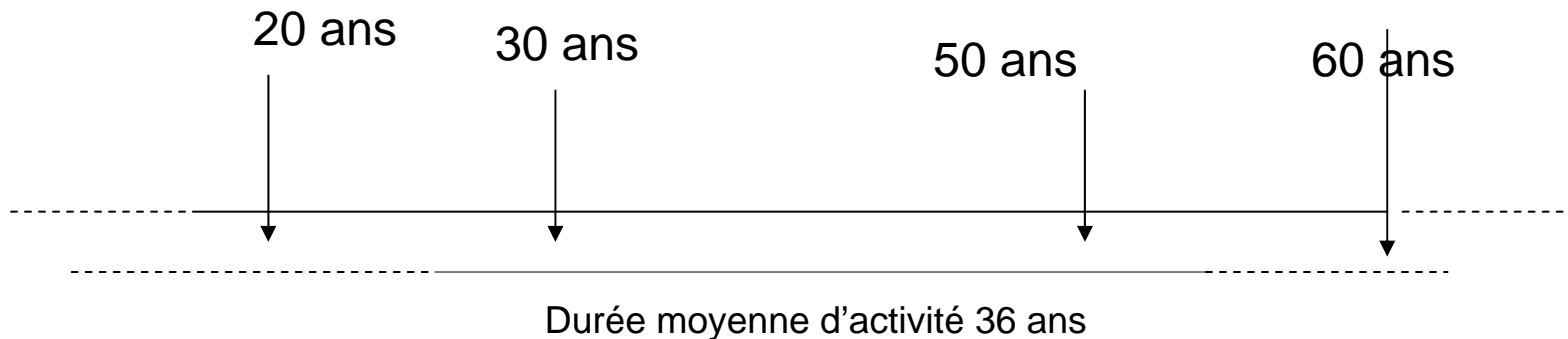
Garantir la retraite à 60 ans !

- Un vrai droit à retraite à 60 ans pour un vrai choix
- Avec des départ anticipés pour reconnaître les travaux pénibles et corriger l'injustice sociale d'une espérance de vie réduite

Des droits adaptés aux besoins du salariat d'aujourd'hui

➤ **Durée de cotisation :**

au regard de quels objectifs de solidarité et de contributivité doit- elle être prise en compte ?



➤ **Tenir compte :**

de la réalité des durées d'activité professionnelle
des périodes d'études après 18 ans
des périodes de première recherche d'emploi

Des droits adaptés aux besoins...(suite)

- La reconnaissance de la sécurité sociale professionnelle est une garantie pour atteindre le plein des droits

Répondre au défi de la démographie

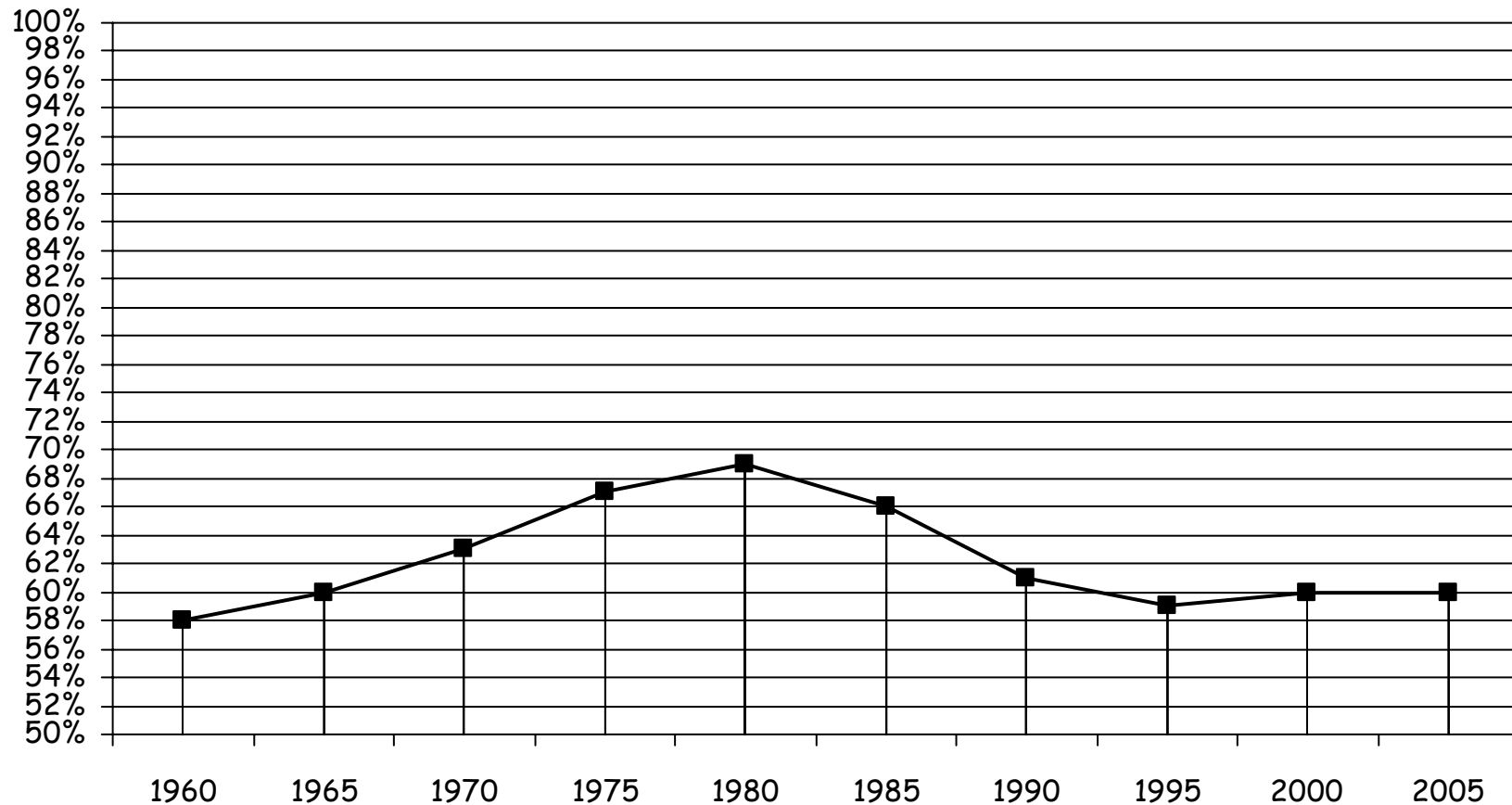
A plus de retraités, plus de financement

- De 1947 à 1990, les cotisations n'ont cessé de progresser
- ☞ Chaque génération cotisant plus, mais avec en même temps une amélioration des droits
(rappel : en 1947 le taux plein du régime général était à 20 % - 50 % aujourd'hui)
- ☞ Le défi de la démographie est parfaitement supportable, en consacrant à la retraite une petite part supplémentaire de PIB
- Les besoins : 0,2 % de PIB par an d'ici 2020

Un financement solidaire c'est parfaitement possible

- Cela serait parfaitement équitable
- Il faut pour cela une politique qui infléchisse la répartition de la valeur ajoutée

La part des salaires dans la valeur ajoutée



Trois pistes avancées par la CGT

- 1) Une politique qui vise à créer un « contre-choc emploi » permettant de relever le taux d'emploi des actifs

- 2) Une réforme de la cotisation employeur tenant compte de la masse salariale et de la richesse créée par la travail dans l'entreprise
(Cette réforme annulerait les exonérations de cotisations pour les entreprises)

- 3) Taxation des produits financiers